



Changement de nom de famille pour une adoption

Par Luludu047

Bonjour messieurs dames,

Je vous contacte car j'aurais une question à vous poser concernant un changement de nom de famille.

Il se trouve que mon compagnon a entamé une démarche d'adoption avec son beau père afin de porter son nom de famille par la suite. La où cela se complique, c'est que je suis actuellement enceinte de mon compagnon et notre fille naîtra bien avant que la démarche d'adoption ne soit terminée.

Du coup on se pose la question suivante: si mon compagnon reconnaît sa fille à sa naissance, celle ci portera son nom actuel, mais au moment de l'adoption est ce que son nom changera automatiquement ou faut il faire une démarche particulière qui est sûrement payante.

Ou alors est il plus simple que ma fille porte mon nom (car nous ne sommes pas mariés) et mon compagnon la reconnaîtra officiellement quand lui même aura changé son nom de famille?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Oui, Il est possible de changer le nom de famille de votre enfant mineur par le biais d'une déclaration de changement de nom, mais dans un cas bien précis, et une fois seulement.

De plus, la procédure de changement de nom a été simplifié

[url=https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/peut-on-changer-nom-famille-enfant-mineur]https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/peut-on-changer-nom-famille-enfant-mineur[/url]